

INFORMATIONS PRATIQUES

La CPNEF de l'audiovisuel a agréé les organismes de formation INA et La Fabrique des Formats pour la conduite de la formation menant au CCP.

Contact INA
Dominique Charlier
dcharlier@ina.fr
01 49 83 22 59
www.ina-expert.com



Contact La Fabrique des Formats
fiona.belier@lafabriquedesformats.fr
www.lafabriquedesformats.fr



Pour le financement, se renseigner auprès de l'Afdas, opérateur de compétences du secteur de l'audiovisuel

Contact Afdas
01 44 78 39 39
www.afdas.com

afdas
DEMAIN SERA FORMATION

La CPNEF de l'audiovisuel regroupe des représentants des employeurs et des salariés des branches professionnelles de l'audiovisuel. Elle a notamment pour mission de créer des certifications pour répondre aux besoins des entreprises.

01 44 88 24 24 // www.cpnef-av.fr

Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel

cpnef
audiovisuel

CCP

DISTRIBUER DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS

Certificat de compétences
professionnelles créé en 2018

INSTITUT NATIONAL
DE L'AUDIOVISUEL (INA)
LA FABRIQUE DES FORMATS
Organismes de formation agréés

Création : Christophe Zimmer, Sur Un Nuage - Photos : Shutterstock, Adobe Stock

Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel

cpnef
audiovisuel



Évaluation du potentiel commercial des programmes,
Connaissance des marchés,
Négociation



La distribution de programmes consiste à faciliter la vente et la promotion des contenus audiovisuels (fiction, animation, documentaires, jeux...), à adapter les techniques de vente à l'univers spécifique des chaînes de télévision et des plateformes VàD, en France et à l'international, à se positionner au centre du processus commercial, de la prospection à la négociation contractuelle, de la livraison du matériel au suivi des diffusions.

UN CCP ? CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Créé par la branche professionnelle avec le soutien de l'Afdas et délivré par la CPNEF de l'audiovisuel, le CCP est une certification qui atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences qui peuvent être mises en œuvre dans un ou plusieurs métiers de l'audiovisuel.

L'enregistrement au Répertoire spécifique de France Compétences confère une reconnaissance nationale au CCP au-delà des branches professionnelles de l'audiovisuel.

L'ingénierie de la certification a été financée par l'Afdas dans le cadre de l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel.



DEUX POSSIBILITÉS POUR OBTENIR LE CCP DISTRIBUER DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS

Dispensées par des professionnels reconnus de la distribution audiovisuelle, les formations sont organisées en blended learning et proposent une immersion sur un salon professionnel.

Public concerné :

Professionnels du secteur de la production, diffusion et distribution des contenus (TV, web, publicité).

Prérequis :

- Maîtrise de l'anglais (écrit et oral).
- Être familiarisé avec la production de programmes audiovisuels et numériques.

Financement :

Plan de développement des compétences.



Durée : 140 heures sur 7 mois



Durée : 105 heures sur 5 semaines